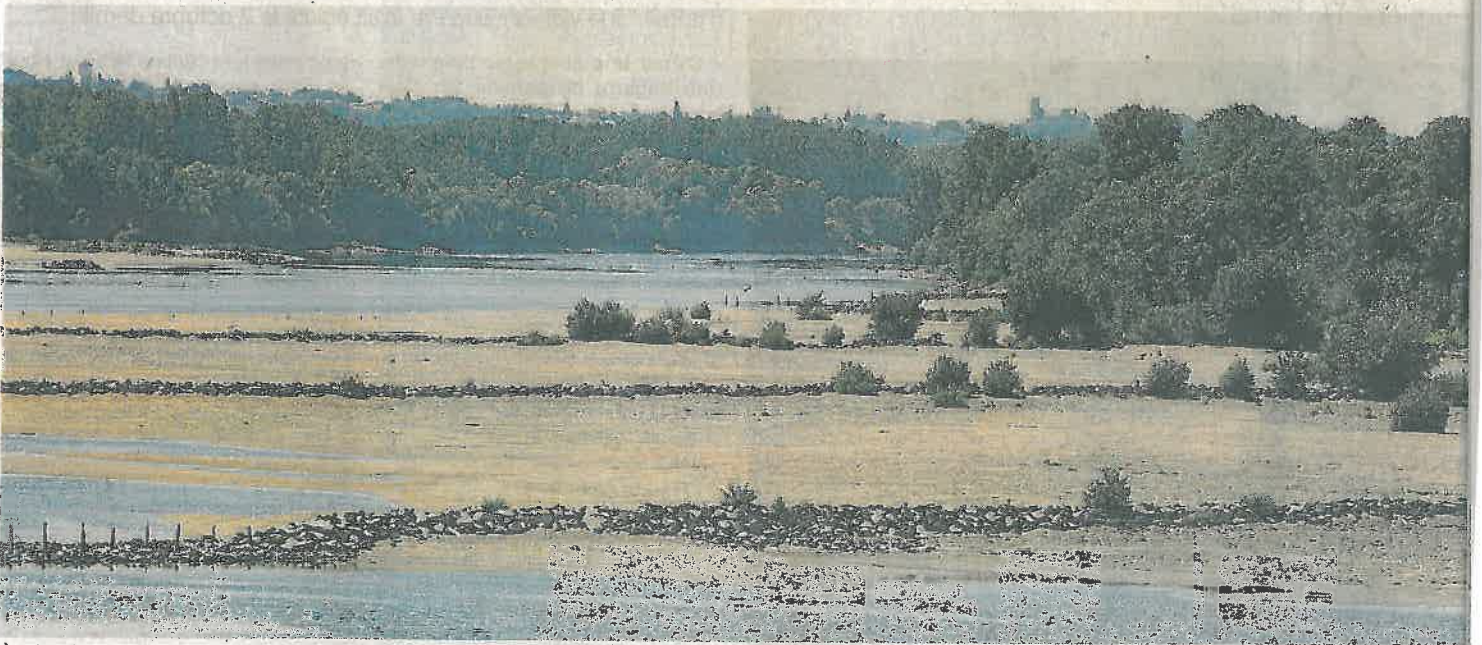


On va aider la Loire à rééquilibrer son lit

Entre Nantes et Angers, des opérations d'envergure vont être menées jusqu'en 2020. Objectifs : remettre le sable en mouvement et relever le niveau moyen de l'eau.



À partir de Saumur et en aval, on va enlever les végétaux des anciens bras et grèves du fleuve.

Un niveau d'eau effondré
« On va aider la Loire. L'aider à rééquilibrer son lit. » La morphologie de la Loire et de son lit bougent. Au cours du XX^e siècle, les techniques mises en place (construction d'épis, chevrettes, digues) pour « chenaliser » le fleuve et favoriser la navigation de la mer aux Ponts-de-Cé, près d'Angers, ont accéléré les courants. Un phénomène aggravé par l'extraction mécanique de sable (interdite depuis 1993). Toutes ces opérations ont conduit à l'effondrement des lignes d'eau.

Selon les secteurs, la Loire a perdu de 0,60 m (aux Ponts-de-Cé) à 3,10 m de profondeur (à Ancenis et Nantes). Conséquences : des bras secondaires ne voient plus l'eau et des zones humides se sont asséchées. Parallèlement, des ponts,

berges et cales plus longtemps mis à nu ont été fragilisés. Relever les niveaux devient impératif pour restaurer l'hydrosystème.

Remobiliser les sédiments

Afin de lancer un programme d'actions dont le maître d'ouvrage sera Voies navigables de France (l'État), le Groupement d'intérêt public Loire-estuaire (GIP) vient de mandater un bureau d'études. Ce dernier, encadré par un comité scientifique, travaille à quantifier le stock de sédiments présents entre Angers et Nantes.

« Actuellement, on a entre dix à quinze millions de m³ de sable en stock », estime Bernard Prud'homme, directeur du GIP. Hydratec, le bureau d'études, va élaborer différentes stratégies d'intervention.

Début 2012, l'une d'entre elles sera retenue par les acteurs concernés : l'État, la Région...

Une dévégétalisation de grande ampleur

Depuis 2009, quelque 80 des 700 épis, ces murs perpendiculaires au fleuve, qui visaient à retenir les sédiments et à diriger l'eau vers le chenal, sont progressivement abaissés et raccourcis : entre Chalonnes et La Pointe (Maine-et-Loire). « La pertinence de cette opération de remodelage des épis est confirmée », affirme Bernard Prud'homme.

Dès l'été prochain et d'ici à 2020, plusieurs autres actions devraient être lancées pour permettre aux crues de faire leur travail de remobilisation des sédiments. On va dévégétaliser des anciens bras et des

grèves, à partir d'Ancenis et en aval, et restaurer des annexes hydrauliques entre Nantes et Montsoreau. « On travaille à l'élaboration coordonnée d'un schéma d'intervention. Mais on n'en est pas au stade de la validation », tient à souligner prudemment le directeur du GIP.

Nicolas Pichon, responsable de la subdivision Loire au sein de la Direction départementale des territoires et de la mer (l'État), confirme qu'une étude stratégique est en cours. L'idée d'une dévégétalisation structurante fait, selon lui, son chemin entre Ancenis et Nantes. Là, des saules et des peupliers, seront abattus. Objectif : « Que le sable soit mobilisable lors des crues. » Les travaux devraient démarrer à l'été 2012.

Gaspard NORRITO.